Fiche signalétique

Selon le Système général harmonisé

FDS n° : D-40033

Recovery Fluid
Cleaning Solution

Date d'émission 2019-06-10 **Date de révision** 2022-06-16 **Version** 3

Actif

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit **Fluide de récupération, Cleaning Solution** pour Xerox® Trivor® 2400 HF Inkjet Press, Xerox® Baltoro™ HF InkJet Press

N° de pièce 042N00179, 502S11711

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Agent nettoyant

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur
Xerox
Wezembeekstraat, 5
B1930 Zaventem
Belgium

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec

Personne à contacter Manager, environnement, santé, sécurité et durabilité

Téléphone +32 (2) 713 14 52 (Français)
+32 (2) 713 14 53 (Nederlands)

Télécopieur -

Adresse de courriel ehs-europe@xerox.com

Pour le document le plus récent https://safetysheets.business.xerox.com

1.4 Numéro de téléphone en cas d'urgence

Sans objet

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens Règlement (CE) no 1272/2008

2.2 Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Symbole(s) Aucun requis
Mot indicateur Aucun requis

Mentions de danger Aucun requis
Conseils de prudence Aucun requis

2.3 Autres dangers

Contient un substance chimique qui peut provoquer des réaction allergique chez les personnes sensibles

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Nom chimique	% en poids	No. CAS	No. CE	Classification SGH	Mentions de danger
Eau	60-80	7732-18-5	231-791-2	--	--
Glycérine	10-30	56-81-5	200-289-5	--	--
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	<10	112-34-5	203-961-6	Eye Irrit. 2	H319
Alcools, iso-C11-14, riches en C13, éthoxylés	<1	78330-21-9	-	Eye Damage 1 Acute Tox. 4 (oral) Skin Irrit. 2 Aquatic Acute 1 Aquatic Chronic 3	H318 H302 H315 H400 H412
Alcools en C12-15 ramifiés et linéaires, éthoxylés propoxylés	<1	120313-48-6	-	Skin irrit. 2 Eye Damage 1 Aquatic Acute 1 (M=1) Aquatic Chronic 2	H315 H318 H400 H411
Triéthanolamine	<1	102-71-6	203-049-8	--	--
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	<0.036	2634-33-5	220-120-9	Acute Tox. 4 (oral) Skin Irrit. 2 Eye Dam. 1 Skin Sens. 1 Aquatic Acute 1	H302 H315 H318 H317 H400

Texte intégral des énoncés H; voir la section 16
Remarque
"--" indique qu'aucune classification ou mention de danger ne s'applique.
Composants marqués comme "non répertorié" sont exempts d'enregistrement.
Lorsque aucun numéro d'enregistrement REACH n'est répertorié, il est considéré comme confidentiel pour le représentant exclusif.

4. PREMIERS SOINS

4.1 Description des mesures pour les premiers secours

Conseils généraux — En cas de conditions graves ou persistantes, appeler un médecin ou des soins médicaux d'urgence.

Contact avec les yeux — Rincer à fond avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent

Contact avec la peau — Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau, Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste

Inhalation — Déplacer à l'air frais en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs

Ingestion — Pas une voie d'exposition prévue, Rincer la bouche avec de l' eau et boire beaucoup d' eau ou de lait par la suite

4.2 Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Toxicité aiguë

Yeux — Peut causer une légère irritation

Peau — Un contact répété ou prolongé avec la peau peut causer des réactions allergiques chez les personnes sensibles

Inhalation	Aucun effet connu
Ingestion	Aucun effet connu
Effets chroniques	
Toxicité chronique	Un contact répété peut causer des réactions allergiques chez les personnes très sensibles

4.3 Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis

Notes au médecin	Traiter en fonction des symptômes, Contient un substance chimique qui peut provoquer des réaction allergique chez les personnes sensibles

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Utiliser du CO2, une poudre d'extinction ou une mousse
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de protection.

Autres informations

Inflammabilité	Non Inflammable
Point d'éclair	Non disponible

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

S'assurer une ventilation adéquate, Éviter le contact avec la peau, les yeux et l'inhalation des vapeurs, Équipement de protection individuelle, voir la section 8

6.2 Précautions pour le protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les voies d'eau

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos
Méthodes de nettoyage	Absorber avec une matière absorbante inerte, Nettoyer la surface contaminée à fond

6.4 Référence à d'autres sections

Voir la section 12 pour des données écologiques supplémentaires
Voir Section 13 pour plus d'informations

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas utiliser dans des endroits sans ventilation adéquate, Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz, Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements, Se laver les mains soigneusement après manipulation, Équipement de protection individuelle, voir la section 8

Mesures d'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé, Conserver à l'abri de la lumière directe du soleil, Storage between 0 and 35 °C

7.3 Types d'utilisation particuliers

Agent nettoyant

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Pour l'exposition spécifique pays limites Voir Section 16.

Nom chimique	ACGIH TLV	Union européenne
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	TWA: 10 ppm	TWA 10 ppm TWA 67.5 mg/m ^{3} STEL 15 ppm STEL 101.2 mg/m ^{3}
Triéthanolamine	TWA: 5 mg/m^3	

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées

Mesures de protection individuelle, tels qu'équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Éviter le contact avec les yeux, S'il y a un risque d'éclaboussures, porter :, Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains Caoutchouc/latex/néoprène ou autres gants résistants chimiques appropriés.

Protection de la peau et du corps Aucun équipement de protection particulier requis

Protection respiratoire Aucun équipement de protection particulier requis.

Contrôles de l'exposition liés à la protection de l'environnement

Contrôles de l'exposition liés à la protection de l'environnement Tenir à l'écart des drains, des égouts, des fossés et des cours d'eau

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Liquide **Odeur** Faible

État physique	Liquide	**Seuil olfactif**	Aucune donnée disponible
Couleur	Incolore	**pH**	7-11 (25C°)

Point d'éclair	Non disponible
Point de fusion / point de congélation	Non applicable
Point/intervalle d'ébullition	Aucun renseignement disponible
Point de ramollissement	Non applicable
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible
Inflammabilité	Non Inflammable
Limites d'inflammabilité dans l'air	Aucun renseignement disponible
Limites d'explosivité	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité	Aucun renseignement disponible
Densité	No information available
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition	Non déterminé
Viscosité	1-6 mPa.s
Propriétés comburantes	Non applicable

9.2 Autres informations

Aucun

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas

10.4 Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière directe du soleil

10.5 Matières incompatibles

Acides forts, alcalin, Oxydants

10.6 Produits de décomposition dangereux

Oxydes d'azote (NOx)

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit .

Irritation Peut causer une irritation des yeux

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Glycérine	12600 mg/kg (Rat)	10 g/kg (Rabbit)	570 mg/m³ (Rat) 1 h
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	5660 mg/kg (Rat)	2700 mg/kg (Rabbit)	
Triéthanolamine	4190 mg/kg (Rat)	20 mL/kg (Rabbit) 16 mL/kg (Rat)	
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	1020 mg/kg (Rat)		

Toxicité chronique

Cancérogénicité Inclassable comme cancérogène pour l'humain

Autres effets toxiques

Sensibilisation Contient un substance chimique qui peut provoquer des réaction allergique chez les personnes sensibles

Effets sur les organes cibles Aucun effet connu

Risque d'aspiration Non applicable

Informations sur d'autres dangers

Propriétés de perturbation endocrinienne Aucun renseignement disponible

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

CE50/72 h/algues = >1000 mg/L

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles au niveau du produit

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles au niveau du produit

12.4 Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles au niveau du produit

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas PBT selon REACH annexe XIII

12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne

Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés Cette préparation n'est pas prévu de présenter des effets environnementaux importants.

12.7 Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Méthode d'élimination des déchets	Éviter un écoulement vers les voies d'eau et les égouts Éliminer conformément à la réglementation locale
No d'élimination des déchets CED	16 10 02

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 No ONU/ID

Non réglementé

14.2 Nom officiel d'expédition

Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non classé

14.4 Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

Présente un danger faible ou nul pour l'environnement

14.6 Précautions spéciales pour les utilisateurs

Aucune précaution particulière n'est requise pour la manutention de ce produit

14.7 Transport en vrac en vertu de MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens Règlement (CE) no 1272/2008

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Selon le règlement (CE) no 1907/2006, une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise

16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission 2019-06-10
Date de révision 2022-06-16
Note de révision sections de la FS mises à jour, 3
Texte complet des mentions de danger H aux sections 2 et 3
H302 - Nocif en cas d'ingestion
H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H318 - Provoque des lésions oculaires graves
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H400 - Très toxiques pour les organismes aquatiques
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Conseils supplémentaires
Limites d'exposition spécifiques de pays de l'UE

Nom chimique	Le Royaume-Uni	Irlande	France	Allemagne	Les Pays-Bas
Glycérine	STEL 30 mg/m ^{3} TWA 10 mg/m ^{3}		TWA 10 mg/m ^{3}	AGW 200 mg/m ^{3}	
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	STEL 15 ppm STEL 101.2 mg/m ^{3} TWA 10 ppm TWA 67.5 mg/m ^{3}	TWA 10 ppm TWA 67.5 mg/m ^{3} STEL 15 ppm STEL 101.2 mg/m ^{3}	TWA 10 ppm TWA 68 mg/m ^{3} STEL 15 ppm STEL 101.2 mg/m ^{3}	AGW 10 ppm AGW 67 mg/m ^{3}	Huid* STEL 100 mg/m ^{3} TWA 50 mg/m ^{3}
Triéthanolamine		TWA 5 mg/m ^{3} STEL 15 mg/m ^{3}		AGW 1 mg/m ^{3}	

Nom chimique	Belgique	Suisse	Autriche	Hongrie	République tchèque
Glycérine	TWA 10 mg/m ^{3}	SS-C** TWA 50 mg/m ^{3} STEL 100 mg/m ^{3}			TWA 10 mg/m ^{3} Ceiling 15 mg/m ^{3}
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	TWA 10 ppm TWA 67.5 mg/m ^{3} STEL 15 ppm STEL 101.2 mg/m ^{3}	SS-C** TWA 10 ppm TWA 67 mg/m ^{3} STEL 15 ppm STEL 101 mg/m ^{3}	STEL 15 ppm STEL 101.2 mg/m ^{3} TWA 10 ppm TWA 67.5 mg/m ^{3}	STEL 101.2mg/m ^{3} TWA 67.5mg/m ^{3}	TWA 100 mg/m ^{3} Ceiling 100 mg/m ^{3}
Triéthanolamine	TWA 5 mg/m ^{3}	SS-C**	S**		TWA 5 mg/m ^{3}

Nom chimique	Belgique	Suisse	Autriche	Hongrie	République tchèque
		TWA 5 mg/m ^{3} STEL 5 mg/m ^{3}	STEL 1.6 ppm STEL 10 mg/m ^{3} TWA 0.8 ppm TWA 5 mg/m ^{3}		Ceiling 10 mg/m ^{3} S*

Nom chimique	Espagne	Portugal	Italie	Grèce	Roumanie
Glycérine	TWA 10 mg/m ^{3}	TWA 10 mg/m ^{3}		TWA 10 mg/m ^{3}	
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	TWA 10 ppm TWA 67.5 mg/m ^{3} STEL 15 ppm STEL 101.2 mg/m ^{3}	TWA 10 ppm TWA 67.5 mg/m ^{3} STEL 15 ppm STEL 101.2 mg/m ^{3}	TWA 10 ppm TWA 67.5 mg/m ^{3} STEL 15 ppm STEL 101.2 mg/m ^{3}	TWA 10 ppm TWA 67.5 mg/m ^{3} STEL 15 ppm STEL 101.2 mg/m ^{3}	STEL 15 ppm STEL 101.2 mg/m ^{3} TWA 67.5 mg/m ^{3} TWA 10 ppm
Triéthanolamine	TWA 5 mg/m ^{3}	TWA 5 mg/m ^{3}			

Nom chimique	Pologne	Danemark	Suède	Finlande	Norvège
Glycérine	TWA 10 mg/m ^{3}			TWA 20 mg/m ^{3}	
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	TWA 67 mg/m ^{3} STEL 100 mg/m ^{3}	TWA 10 ppm TWA 68 mg/m ^{3}	TLV 10 ppm TLV 68 mg/m ^{3} Binding STEL 15 ppm Binding STEL 101 mg/m^3	TWA 10 ppm TWA 68 mg/m ^{3}	TWA 10 ppm TWA 68 mg/m ^{3} STEL 15 ppm STEL 102 mg/m ^{3}
Triéthanolamine		TWA 0.5 ppm TWA 3.1 mg/m ^{3}	TLV 5 mg/m ^{3} TLV 0.8 ppm Indicative STEL 10 mg/m^3 Indicative STEL 1.6 ppm A*	TWA 5 mg/m ^{3}	TWA 5 mg/m ^{3} STEL 10 mg/m ^{3}

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1272/2008 modifiée.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.